

1364



ETUDE EN VUE DU DEVELOPPEMENT
DES EXPORTATIONS MAROCAINES
SUR LE MARCHE LIBYEN

ETUDE DOCUMENTAIRE

Décembre 1984

Centre de Recherches en Economie Appliquée pour le Développement	
DATE DE N°	11.11.86
NO D'ORDRE	3203

S O M M A I R E

	<u>Pages</u>
Objet et conclusions de la présente étude	4
<u>I/ CARACTERISTIQUES GENERALES</u>	8
1 - Présentation générale	8
2 - Données économiques de base	8
A) Situation et conjoncture économique et financière	8
B) Principaux secteurs de production	10
- Industrie	10
- Agriculture	13
- Pétrole et gaz	14
C) Quelques indicateurs économiques	16
<u>II/ COMMERCE EXTERIEUR LIBYEN</u>	19
A - Balance Commerciale	19
B - Structures des échanges	19
<u>III/ RELATIONS COMMERCIALES MAROCO-LIBYENNES</u>	23
:	
A - Cadre juridique des échanges	23
B - Rétrospective des échanges (1978-83).....	23
<u>IV/ ACCES AU MARCHÉ LIBYEN</u>	30
A - Régime d'importation	30
B - Tarif douanier	31
C - Distribution	32
<u>V/ QUELQUES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES METHODES ET PRATIQUES COMMERCIALES</u>	34

VI/ <u>LIAISONS MAROC-LIBYE</u>	36
VII/ <u>ANNEXES</u>	40
. <u>Annexe I</u> :	
Importations libyennes des produits préselectionnés année 1981	40
1 - Alimentation	41
2 - Textile & cuir	51
3 - Chimie, para-chimie	60
4 - Electro-mécanique	71
. <u>Annexe II</u> :	
Sociétés importatrices.....	76
. <u>Annexe III</u> :	
Adresses utiles et renseignements pratiques	82
. <u>Annexe IV</u> :	
Evolution des exportations marocaines vers la Libye (Janvier 1978 Mai 1983).	

CONCLUSIONS

Le présent rapport conclut l'étude documentaire sur le marché libyen. Cette étude a pour objet d'identifier les caractéristiques économiques de ce marché et de déceler ses potentialités commerciales susceptibles d'intéresser l'exportateur marocain tout en mettant à sa disposition des renseignements pouvant l'aider à y accéder.

Conclusion générale

Etant l'un des premiers exportateurs du pétrole dans le monde et ayant une population de moins de 4 millions d'habitants, la Libye dispose de ressources financières énormes (un revenu par capita de 5 280 dollars, classant ce pays aux tous premiers rangs).

Toutefois le marché libyen reste largement tributaire de l'extérieur quant à son approvisionnement en produits d'équipement et de consommation.

Les importations libyennes n'ont pas cessé d'augmenter pendant ces dix dernières années, ainsi d'une valeur de 343,2 millions D.L.⁽¹⁾ en 1972, elles sont passées à 2 481,4 millions DH en 1981, soit un accroissement de 623%.

La part du Maroc dans ce marché ne représente que 0,33% environ en 1981. Toutefois nos exportations vers ce pays ont connu, ces quatre dernières années, une progression régulière relativement importante (38,1 millions DH en 1978, 230,3 millions DH en 1981, soit une augmentation de 504%).

Grâce à cette évolution, la part de la Libye dans nos exportations globales s'est élevée, passant de 0,6% (27ème position) en 1978 à 1,9% (13ème position) en 1981.

Cependant, la balance commerciale qui se caractérisait durant la même période, par un excédent régulier et progressif au bénéfice du Maroc, s'est soldée en 1982, par un déficit au détriment de celui-ci. Ceci s'explique par une chute brutale qu'ont subi nos exportations vers la Libye en 1982. (4 millions DH en 1982 contre 230 millions DH en 1981).

(1) Dinar Libyen (D.L.) environ 28 DH.

Toutefois, la balance semble se redresser en 1983, réalisant même un excédent de 24,4 millions DH en faveur du Maroc pendant les 11 premiers mois, et ce malgré une progression (allant presque du simple au triple) de nos importations (11,7 millions DH en décembre 1982) 30,7 millions en novembre 1983).

L'excédent est donc dû à une forte reprise de nos ventes sur le marché libyen dont le chiffre d'affaire (55,1 millions DH) représente plus de 13 fois celui de 1982.

Le montant réalisé demeure malgré tout assez faible relativement au "chiffre d'affaires record" de 1981 (230,3 millions DH).

D'autre part nos ventes en Libye ne concernent que quelques produits relevant essentiellement du secteur textile (environ 75% en 1983). Pourtant, nous sommes en présence d'un marché qui présente de nombreuses opportunités et de potentialités dans plusieurs secteurs et que l'exportateur marocain pourrait exploiter.

Conclusion par secteur :

La présente étude a permis de préselectionner un certain nombre de produits pouvant avoir des débouchés importants. Ces produits relevant des secteurs suivants :

a) Secteur agro-industriel et alimentaire

- Préparations alimentaires
- Huiles d'olives et de tournesol
- Fruits et légumes (frais, secs, en conserve, en jus)
- Pâtisserie, biscuiterie, chocolaterie
- Tabacs et cigarettes
- Poissons
- Levures

Les importations libyennes des produits sus-mentionnés représentent une valeur de l'ordre 150 millions de dinars libyen (D.L.) en 1981).

En ce qui concerne les produits mentionnés ci-dessus, ces derniers représentent un montant dépassant 370 millions de dinars dans les importations libyennes de 1981.

* Rappelons que la part du Maroc dans les importations globales libyennes de 1981 n'est que de 0,3% dont 80% relevant du secteur textile et cuir (vêtements, articles d'ameublement, broderie et velour), 13% du secteur électro-mécanique (essentiellement articles de ménages).

La liste des produits préselectionnés nous montre qu'il est possible de développer nos exportations sur le marché libyen dans les secteurs déjà représentés et de diversifier ces dernières afin qu'elles puissent toucher d'autres secteurs pour lesquels le Maroc est très peu représenté (Agro-alimentaire, chimie, para-chimie et Electro-mécanique).

I - CARACTERISTIQUES GENERALES

1) Présentation générale

a) Situation géographique

La Libye est située à l'extrémité orientale du Maghreb. Elle est limitée au Nord par la Méditerranée (1 850 Km de Côtes), à l'Est par l'Egypte au Sud-Est par le Soudan, au Sud par le Tchad, au Sud-ouest par le Niger, à l'ouest par l'Algérie, au Nord-ouest par la Tunisie.

: b) Superficie : 1 759 540 Km²

(Maroc : 710 850 Km², Algérie 2 381 000 Km², Tunisie 164 150 Km²).

c) Climat : un climat de type saharien affecte la quasi-totalité du territoire. L'influence maritime se fait sentir sur les zones côtières des deux provinces principales : Tripolitaine à l'ouest, Cyrenaïque à l'Est.

d) Population : 3 700 000 habitants environ en 1983

- Population en voie d'accroissement rapide (4% en 1978)

- 44,5% des libyens ont moins de 15 ans

- population active estimée à 1 650 000 personnes, dont plus de 40% d'étrangers.

Principales villes :

Tripoli (capitale) : 1 000 000 h.

Benghazi : 500 000 h.

Sebha : 120 000 h.

2) Données économiques de bases :

A/ Situation et conjoncture économique et financière :

En Libye que peuple 3,7 millions d'habitants (dont bientôt un million d'étrangers) et dont la superficie est plus de 2 fois celle du Maroc, la rente annuelle assurée par une production moyenne de 100 millions de tonnes de pétrole sans parler des ressources gazières, assure un revenu par capita de 5 280 dollars classant ce pays aux tous premiers rangs.

La progression de la valeur des exportations (48% : 1979 - 1980), débouchant sur l'accroissement de l'excédent de la balance commerciale (83%) et du solde positif de la balance des paiements courants (28%) lui a permis d'accumuler des réserves officielles en or et devises de 13 milliards de dollars (contre 6,3 milliards en 1979).

La progression de ces réserves n'a plus été toutefois que de 2% au début de 1981, et qui ont sérieusement fondu ensuite à la faveur de la crise pétrolière.

Toutefois les bases de la fortune libyenne sont solides. Sur le plan économique, la vigueur et l'ampleur de l'impulsion donnée à l'économie en Libye, se traduisent par l'extension et l'amélioration des zones agricoles traditionnelles, l'édification d'industries pétro-chimiques, sidérurgiques et cimentières desservies par gazoduc, la multiplication des industries légères, et la révolution de l'habitat sans parler de la mutation sociale qui s'opère dans les grands centres urbains.

Cependant à la suite de la crise pétrolière la Libye qui demeure tributaire d'un produit unique pour alimenter des budgets, a pris un certain nombre de mesures se traduisant par un blocage des importations (en Février 1982), et par un ralentissement, voire la suppression de certains grands projets, veillant ainsi à ménager les réserves.

Il en est résulté des retards dans la liquidation des factures et mémoires. Ces impayés gonflent les contentieux avec certains grands partenaires de la Libye (Italie, France, Angleterre), signalons cependant que beaucoup d'entre eux trouvent leur source dans des erreurs de procédure, le retrait des marchandises anticipant sur la fourniture des documents qui ont été de pratique courante durant la période de facilité - (les arriérés sont évalués globalement à 2,1 milliards de dollars).

Notons par ailleurs que la Libye n'a pas de service de dette. D'une façon générale, on estime qu'en 1983 les sorties prévisibles de devises pour les importations, transferts de salaires, règlements d'arriérés, dépenses militaires et investissements devraient coïncider sensiblement avec les disponibilités.

B/ Principaux secteurs de production

1) Industrie

a) Industrie lourde :

Dans son ensemble, pétrochimie exceptée, l'industrie lourde libyenne ne se propose par la conquête de marchés extérieurs, mais l'indépendance économique.

La participation de l'industrie au PIB passe de 2,5% en 1969 à 3,37% en 1981 (au coût des facteurs à prix constants 1975). L'effort se traduit d'autre part par un accroissement régulier de 7% l'an de la population active industrielle et par des crédits majorés d'un plan à l'autre.

* Unités de production :

- Les raffineries : la capacité de production sera 750 000 b/j en 1985 (la production de la branche pétrolière représente encore 50% de la valeur de la production industrielle).

- Le complexe pétrochimique (de Marsa Al Brega) : 2 unités d'urée (2 750 t/j)
1 unité d'ammoniaque de 1000 t.
2 unités de méthanol (2000 t/j)

- Deux fabriques d'asphalte (à Zwia et Ben Ghazi)

- à Ras Lanuf : une raffinerie, et une unité d'éthylène (1000 t/j).

* Les extensions en cours en feront l'un des plus grands complexes du monde, avec deux unités de polyéthylène (2 x 50 000 t/an), une unité de butadiène (58 000 t/an), une de polypropylène (52 000 t/an) et une d'éthylène glycol (52000 t/a)

* Dans une 3ème phase sont prévues une unités de propylène, une autre de cookers et une 3ème de naphta.

- Les cimenteries (Benghazi et Khoms) : 1,5 millions t/an, 4 projets en cours de réalisation doivent porter la production à 4 millions de tonnes.

- Les Fonderies : 1 seul établissement à Sirte, mais le complexe de Misurata est le plus grand projet libyen actuellement en chantier : 1 centrale électrique (500 MW), 2 acières électriques (d'une capacité de 1,2 millions t/an) et 1 laminoir à froid.

- Le projet du complexe d'aluminium (à Zouara) : capacité prévue : 130 000 t/an.

b) Industrie légère : 128 usines portant la valeur de la production de l'industrie libyenne de transformation de 17 millions de dinars en 1973 à 270 millions en 1982.

La stratégie libyenne, dans ce domaine, développe les thèmes de l'agro-alimentaire, des besoins domestiques (vêtements et équipements) et de la transformation des produits de l'industrie lourde.

- Secteur agro-alimentaire :

Production (1981) :

- lait : 44 millions de litres
- produits laitiers : 3 600 t
- farine : 238 000 t
- semoule : 55 565 t
- jus de fruit : 11 715 t
- pâtes : 65 000 t
- biscuits : 9000 t
- aliments pour le bétail : 398 000 t.

Les besoins intérieurs sont néanmoins assez loins d'être satisfaits notamment pour :

- la farine (dont 350 000 t doivent être importées)
- le bétail et la viande (valeur des importations 119 millions de dinars)
- les produits laitiers (v. des importations 29 M de dinars)

- Quant aux besoins domestiques :

- 20 millions de mètres de cotonnades
- 750 000 couvertures
- 5,16 millions de pieds carrés de cuir façonné
- 5,2 millions de paires de chaussures fabriqués
- 16 000 tonnes de savons en poudre détergent,
- 2 400 t de savon de toilette
- 4 000 t de plastiques et mousse de nylon
- 9000 t de conduites et canalisation
- 25 000 t de peinture...

- La transformation des produits lourds est orientée vers :

- la menuiserie métallique
- le matériel agricole
- le petit équipement électrique
- les pylones pour lignes à haute tension
- les cycles

Il existe une usine de montage de tracteurs et camions (Massey-Ferguson et Fiat). une autre usine de montage de véhicules est prévue, une 3ème est à l'étude pour les cars et autobus.

Dans le domaine des matériaux de constructions, la production cimentière est relayée par les briqueteries (360 000 t), les verreries (Al-Azyzia), les fabriques de sanitaires (Gharian), d'amiante-ciment (Zouzour), de plâtre, de céramique et de chaux (souk-Khémis).

Les programmes actuels de l'industrie légère comportent 148 projets (dont 12 sont déjà entrées en production) :

- 43 projets pour l'agro-alimentaire,
- 14 " pour les menuiseries métalliques et matériel de bureau,
- 25 " pour les matériaux de construction
- 12 " pour les équipements mécaniques et électroniques
- 41 " pour le textile et cuir

* Secteur Bâtiment et T.P.

Ras Lanuf sera desservi par un port minéralier que construit une société sud coréenne, cependant qu'une ville nouvelle, réalisée par 2 sociétés turques, abritera la population ouvrière des 14 usines du complexe géant industriel.

Outre celles de Marsa al Brega, 2 autres villes nouvelles sont prévues à Sarir et Misurata.

Des dotations de 1 700 millions de dinars (réduites à 710 millions pour les trois 1ers exercices) étaient inscrites au plan 1981-85 pour la construction, en logement public, rural et privé, de 186 000 unités nouvelles. Signalons que dans le secteur du logement, le marché est accaparé par des entreprises turques, sud-coréennes, roumaines, Bulgares, espagnoles et italiennes.

2) Agriculture :

La production est dès maintenant autosuffisante pour l'orge et les oeufs. Elle le sera en 1985, à 70% pour le blé, 75% pour la viande et 95% pour les légumes si toutefois les dotations (3 milliards de dinars prévues dans le cadre du plan 1981-85) pour l'agriculture, sont dégagées, ce qui paraît douteux puisque le montant des investissements pour les trois premiers exercices ne dépasse pas 1 milliard de dinars, alors que, simultanément, la valeur des importations alimentaires s'est accrue passant de 238 millions de dinars en 1979 à 396 millions en 1981.

Ce sont les besoins en eau et en hommes qui constitueraient les principales difficultés - les objectifs du plan supposent l'intervention supplémentaire d'environ 50 000 actifs agricoles, impliquant un nouveau recours aux travailleurs non libyens.

Pour la seule consommation agricole évaluée à 750 millions m³ en 1985, les ressources d'eau de surface ne seront que 81 millions, ce sont les ressources d'eau souterraine qui devront fournir la différence.

* Production agricole (en 1000 tonnes)

	1 9 8 1	1 9 8 0	1 9 7 9
- Blé	131,5	140,5	110
- Orge	138	71	100
- Légumes	583	455,5	377
- Fruits	170	162	160
- Olives	120	150	100
- Lait	110	110	94
- Oeufs (millions d'unités)	327	285	268

* Surface cultivées (en 1000 ha) :

	1 9 8 1	1 9 8 0	1 9 7 9
- Blé	-	272	264
- Orge	-	280	340
- Légumes	37,2	50	49,5
- Olives (milliers d'arbres)	7 015	7 550	7 483

En attendant la réalisation du plan, la Libye exporte néanmoins certaines quantités de gaz.

c) Ressources financières et renversement des tendances du marché pétrolier :

Le renversement des tendances du marché pétrolier survenu en Juin 1981 a provoqué la chute de la production libyenne jusqu'à 600 000 barils/j simultanément le prix officiel du brut passait de \$ 41 à \$ 35. De ce fait, les recettes n'ont pas dépassé \$ 16 milliards en 1981.

En 1982, les effets financiers du quota sévère (de 750 000 b/j imposé par l'OPEP dont 600 000 pour l'exportation) ont été compensés, au cours du 2ème semestre, la Libye ayant pu alors reprendre sa liberté commerciale. Moyennant une adaptation de ses prix de vente à ceux du marché libre, la production est remontée à 1,8 million b/j, assurant ainsi des rentrées de \$ 15 milliards.

A partir de février 1983, la production est retombée à 1,2 millions b/j et devrait se maintenir à ce niveau le reste de l'année, au taux de \$ 29 le baril décidé par l'OPEP (en mars) ce qui fait présager, pour 1983 ~~des~~ recettes pouvant descendre à \$ 12 milliards (telle est du moins la prévision si les termes de l'accord sont respectés par le signataire).

C/ Quelques indicateurs économiques

1) Produit interieur brut : Valeur en millions de dinars libyens (coût des facteurs à prix constant 75).

	1981	1980	1979
BIB Total	<u>4 913,5</u>	<u>5 481,4</u>	<u>5 447,7</u>
* Secteur pétrolier	1 667,9	2 502,0	2 821,4
* Autres secteurs	3 245,5	2 979,4	2 626,3
+ dont secteurs productifs	1 132,3	1 008,5	866,6
- Agriculture, forêt, pêche	109,5	102,6	91,2
- Mines et carrières	35,5	32,9	31,7
- Industrie	166,7	171,7	136,0
- Electricité, gaz, eau	55,0	48,7	40,0
- Construction	765,6	652,6	567,7
+ dont distribution et services	682,6	629,3	960,6
- Transports et communications	307,5	280,5	246,5
- Commerce et hôtellerie	375,1	348,8	314,1
+ dont autres services	1 430,7	1 341,6	1 199,4
- Services publics	622,8	587,5	511,5
- Education	239,6	221,8	206,6
- Santé	180,7	118,8	103,2
- Banques et assurances	203,7	185,2	166,2
- Autres	233,9	229,3	211,9
* données provisoires			
. 1 dinar libyen : 3,77 dollars US (début 1983)			

Le PIB par capita est classé parmi les premiers dans le monde. Il a atteint 5 280 dollars en 1979 enregistrant aussi un accroissement de 3 329 dollars par rapport à 1970 (soit 170,6%).

Le PNB par habitant en 1980 devait être de l'ordre de 10 000 \$ sur la base de 3 millions d'habitants et un PNB total d'environ 30 milliards \$ U.S. (source : MOCI)

2) Plan de développement

L'actuel plan libyen du développement, dit "de transformation économique et sociale" s'élève à 18 milliards de dinars (contre 9,8 milliards pour le plan 1976-80) dont 23% pour l'industrie, 16% pour l'agriculture et comportant, en outre de grands projets d'infrastructure (routes, voies ferrées et logements) et un programme dense de formation professionnelle, le tout devant faire passer

* Signalons que le démarrage du plan a coïncidé avec une période d'optimisme : fixation du prix du baril à \$ 41 correspondant pour le pays à des rentrées annuelles de l'ordre de 23 milliards de dollars, cependant les recettes pétrolières des trois premières années du plan sont très loins d'atteindre ce chiffre, (16 milliards \$ U.S. en 1981; 15 milliards en 1982 et 12 milliards prévus pour 1983).

En fait, bien qu'aucune déclaration officielle n'ait été faite à ce sujet, il paraît que la crise pétrolière a contraint les responsables libyens à suspendre leur plan de développement.

Néanmoins, il nous semble intéressant de donner les grandes lignes de la stratégie mise en oeuvre, dans le cadre de ce plan quinquenal :

- Intensification de l'effort de développement des activités de production tant agricoles qu'industrielles.
- Recherche de l'autosuffisance et amélioration de l'efficacité des facteurs de production. (en proportion de la consommation nationale, les biens d'équipement importés devraient passer de 99,4% à 95,5% entre 1980 et 1985, les biens intermédiaires de 58,2% à 48,6%, les produits alimentaires de 38% à 36,5% et les biens industriels de 73% à 68,6%.
- utilisation plus rationnelle des ressources pétrolières, par le maintien des exportations d'hydrocarbures à un niveau permettant de couvrir les besoins en capitaux du pays. L'objectif poursuivi est de limiter la part du pétrole dans le revenu national.
- Recherche d'une participation plus importante de tous les citoyens dans le domaine du travail.
- Amélioration de la consommation privée, distribution plus équitable des revenus et développement régional équilibré. (la consommation privée devrait croître à un rythme annuel de 7,1%).
- Promotion de la science et de la technologie et protection de l'environnement (création de l'institut national de la recherche scientifique et technique).

Répartition des crédits des plans 76/80 et 81/85

(en millions de dinars libyens)

	1976/1980 (dépenses réelles)	1981/1985 (dépenses budgétisées)	
• <u>Secteurs productifs</u>	3 251,1	7 229,6	39%
Agriculture	1 679,3	3 100,0	16,0
Industrie (1)	1 571,8	4 129,6	23,0
• <u>Infrastructure économique</u>	3 556,6	7 111,4	38,4
Electricité	926,7	2 000,0	10,8
Habitat	833,9	1 700,0	9,2
Projets municipaux (adduction d'eau)	782,5	1 304,9	7,0
Transports, communications	1 010,5	2 106,5	11,4
• <u>Infrastructure sociale</u>	881,0	1 892,1	10,2
Education	464,8	1 000,0	5,4
Main d'oeuvre, formation	41,6	150,0	0,8
Santé	267,9	592,1	3,2
Information, culture	106,7	150,0	0,8
• <u>Autres</u>	193,9	2 266,9	12,4
Total	7 882,6	18 500,0	100,0

3) Budget d'investissement (1983)

Ce budget n'est que de 2 370 millions de dinars (\$ 8,9 milliards) pour 2 600 millions dinars en 1982.

Le chiffre retenu peut paraître encore considérable, mais la plus grande partie en sera absorbée par les annuités rémunérant les contrats étrangers en cours d'exécution évaluées à 6 770 millions de dinars soit \$ 24,5 milliards, (source secretariat au plan).

En admettant que ce chiffre doive s'étaler sur 1983 et les trois exercices à venir, et en le diminuant des 30% correspondant aux dépenses locales des marchés, on obtient en effet à peu près le montant du budget d'investissement.

II - COMMERCE EXTERIEUR LIBYEN

A/ Balance commerciale

En 1981, les échanges extérieurs de la Libye réexportations non incluses ont présenté un solde positif de 2,1 milliards de dinars pour un volume total du commerce extérieur de l'ordre de 7 milliards de dinars, soit un taux de couverture d'en 186%.

Balance commerciale (1979-81) valeur en 1000 dinars

<u>LIBELLE</u>	<u>1 9 7 9</u>	<u>% variation</u>	<u>1 9 8 0</u>	<u>%variation</u>	<u>1 9 8 1</u>	<u>%variation par/80</u>
Importations	1 572 418	(15,4)	2 006 151	(27,6)	2 481 407	(23,7)
Exportations	4 759 323	(62,5)	6 486 378	(36,3)	4 609 828	(-28,9)
Solde	3 186 905	(103,4)	4 480 227	(40,6)	2 128 421	(-52,5)
Taux de couverture	302,7%	(40,8)	323,3%	(6,8)	185,8%	(-42,5)

B/ Structures des échanges extérieurs de la Libye

1 - Exportations

En 1981, les hydrocarbures représentent 99,7% de la valeur des exportations. Celles-ci ont atteint une valeur de 4,6 milliards de dinars en 1981 marquant ainsi une régression de l'ordre de 29% par rapport à 1980 (6,48 milliards de dinars). La baisse des recettes pétrolières devient de plus en plus importante.

Ainsi d'une valeur de 16 milliards \$ en 1981, les rentrées pétrolières sont passées à 15 milliards en 1982, et l'on prévoit pour l'année 1983 des recettes qui n'atteindraient même pas ce montant (12 milliards \$, source : M.O.C.I.).

2 - Importations

Les importations libyennes ont atteint une valeur de 2 373 millions de dinars en 1981 enregistrant ainsi un accroissement de 18,3% par rapport à 1980 (2 006 millions D.L.), ce taux est en régression relativement à 1979-80 (27%).

. Le programme d'importations libyen pour l'année 1983 prévoit un montant global de 1 559 millions de dinars.

Il est donc en forte baisse par rapport à celui de 1982 (3,9 milliards de dinars en données provisoires).

Principales importations (en millions D.L.)

	1979	1980	1981	part en % 1981
* produits alimentaires et bétail	238,1	338,6	396,3	16,7
- Boissons et tabacs	7,5	10,7	11,0	0,5
- Matières premières non comestibles (hors hydrocarbures)	29,4	36,9	37,9	1,6
- hydrocarbures et produits dérivés	10,4	13,1	17,5	0,7
- graisses animales et végétales	17,6	37,6	22,5	0,95
* produits chimiques	64,1	107,8	103,1	4,4
* produits manufacturés	366,7	484,5	574,8	24,2
* machines et matériels transport	668,2	762,2	920,6	38,8
* produits manufacturés divers	170,4	214,8	289,2	12,2
- Autres	5,0	-	-	
TOTAL	1 577,41	2 006,2	2 372,9	100,0

Les importations de produits manufacturés représentent environ 41% des importations globales de 1981, les importations des machines et matériels de transport 38,8% et celles des produits alimentaires, boissons et tabacs : 17,2%.

Distribution en Pourcentage de quelques Groupes
de produits importés

	1979	1980	1981
- céréales	2,27	3,85	2,89
- engrais (brut et manufacturé)	0,44	0,56	0,17
- pétrole brut	0,00	0,00	0,00
- produits pétroliers	0,63	0,64	0,98
- produits médic. pharmaceutiques	0,47	0,85	1,19
- fib. textile, filés, tissus et vêtements	5,49	4,84	6,27
- métaux et articles manufacturés	16,21	16,50	15,23
- machines non électriques	15,85	12,79	13,05
- machines électriques	13,51	13,74	10,21
- matériel de transport	13,14	11,46	14,89
TOTAL	68,01%	65,23%	64,88%

Le programme d'importation libyen pour 1983 se présente comme suit :

V. en millions D.L.

- 1 - matières, équipements et pièces de rechanges pour les industries légères 353,0
- 2 - matières, équipements et pièces de rechange pour les industries lourdes 148,0
- 3 - produits et matériels pour l'agriculture (engrais, machines agricoles, semence, céréales, aliments du bétail 141,5
- 4 - matériels, équipements divers et pièces de rechange (y compris le matériel médical, les pièces de rechange pour automobiles, les pneus, les batteries, les pièces de rechanges pour l'électroménager)..... 273,0
- 5 - Equipements et matériaux de construction 85,0
- 6 - Produits alimentaires (produits de 1ère nécessité (133,5) viande (118,9) et produits laitiers (29,3))..... 282,0
- 7 - Produits pharmaceutiques 34,5
- 8 - Divers (textile et confection, chaussures, papeterie) 242,0
- Total..... 1 559,0

Largement rogné et amputé le programme d'importation des sociétés nationales est de 1,55 milliards de dinars (\$ 5,8 milliards) pour 1983, dont 830 millions pour les biens consommables.

Rappelons qu'en février 1982, la Libye a procédé à un blocage des importations. Il n'a pratiquement souffert d'exceptions qu'en faveur des produits alimentaires de base, des produits pharmaceutiques et des pièces de rechange jugées indispensables au maintien des activités économiques.

. Principaux fournisseurs de la Libye (année 1981) :

(en millions de dinars Libyens)

- Italie	704
- R. F. A.	249
- Japon	181
- Royaume Uni	168
- Etats Unis	153
- France	152
- Espagne	71
- Belgique	46
- Pays Bas	44
- Autres	595
TOTAL	<u>2 373</u>

III - RELATIONS COMMERCIALES MAROCO-LIBYENNES

A) Cadre juridique des échanges :

Un nouvel accord régissant les relations commerciales Maroco-Libyennes est signé par les deux parties le 4 Août 1983 à Tripoli.

La nouvelle convention favorise le développement des échanges commerciaux entre nos deux pays.

Elle prévoit notamment l'établissement d'exonération de droits de douane pour les marchandises à échanges entre les deux partenaires .

Une commission mixte d'experts se réunira ultérieurement en vue d'en étudier les modalités et les procédures;

L'accord encourage d'autre part le contact direct les organismes, les sociétés et les chambres de commerce dans les deux pays.

Par ailleurs, les deux parties contractantes s'engagent à s'accorder des facilités de participation à des foires internationales qui se tiennent dans les deux pays, et à la tenue des manifestations et exposition spécialisées.

B) Rétrospective des échanges (1978-1982) :

Le volume des échanges entre le Maroc et la Libye a connu ces dernières années un accroissement substantiel et continu jusqu'en 1981, année où la valeur de nos échanges a atteint un chiffre record de 236,5 millions Dhs, soit un accroissement de l'ordre de 390,7% (188,3 millions Dhs) par rapport à 1978 (48,2 millions Dhs).

Cependant, en 1982, le montant de nos échanges a baissé à 15,7 millions Dhs enregistrant ainsi une baisse de 67,4% par rapport à 1978, et de 93,4% par rapport à 1981. Cette baisse s'explique par une chute très importante de nos exportations vers la Libye. Toutefois en 1983, le commerce entre les 2 pays a connu une nette reprise puisque le volume des échanges a atteint 46 millions DH pendant les 10 premiers mois marquant ainsi un accroissement de l'ordre de 193% par rapport à l'année précédente.

NOS ECHANGES COMMERCIAUX AVEC LA LIBYE DURANT
LES CINQ DERNIERES ANNEES

	1978	1979	1980	1981	1982
- part dans nos exportations globales en %	0,61	0,57	0,52	1,92	0,03
position	27 ^e	30 ^e	31 ^e	13 ^e	64 ^e
- part dans nos importations globales en %	0,08	0,07	0,02	0,01	0,05
- part dans nos échanges commerciaux en %	0,34	0,32	0,27	0,96	0,04

BALANCE COMMERCIALE MAROCO-LIBYENNE 1978 - 1982

LIBELLE	Valeur en millions de dirhams				
	1 9 7 8	1 9 7 9	1 9 8 0	1 9 8 1	1 9 8 2 Janv/Octobre 83
Importations	10,1	0,5	2,8	6,2	11,7
Exportations	38,1	43,8	50,4	230,3	4
Volume des échanges	48,2	53,3	53,2	236,5	15,7
Solde de la balance	+28	+34,3	+47,6	+224,1	-7,7
Taux de couverture	377,2%	461%	1800 %	3 714,5	34,2 %
					+10
					155,5 %

1 - Balance Maroco-Libyenne 1978-1982 :

La balance commerciale entre les deux pays se caractérise par un excédent régulier et progressif au bénéfice du Maroc et ce jusqu'en 1981, année où le solde excédentaire a atteint 224,1 millions Dhs. (après avoir été de 28 millions Dhs en 1978).

Par contre, l'année 1982 a enregistré un déficit au détriment du Maroc évalué à 7,7 millions Dhs. Le taux de couverture des importations par les exportations est de 34,2% en 1982 contre 377,2% en 1978. Ceci s'explique par la chute brutale de nos exportations vers la Libye en 1982 (à 4 millions Dhs contre 230 millions Dhs en 1981).

Toutefois, la situation semble se améliorer en 1983 : le taux de couverture étant passé à 155,5% durant les 10 premiers mois de l'année.

2 - Exportations marocaines vers la Libye (1978-1982)

a) Evolution :

Les exportations marocaines vers la Libye ont connu une progression régulière et importante de 1978-1981, soit respectivement en millions de dirhams : 38,1 et 230,3.

Cependant en 1982, nos exportations ont enregistré une baisse subite à 4 millions Dhs. Cette baisse s'explique d'une part par l'absence de certains produits exportés tels que les produits agricoles et alimentaires, les vêtements, les articles en cuir, le velour et les articles de ménage émaillés et en cuivre, d'autre part par la diminution de certains autres produits exportés tels que les articles d'ameublement et de broderie (voir tableau ci-dessous) diminution

Principales exportations	1 9 8 1		1 9 8 2	
	Million Dh	en %	Million Dh	en %
. Total global des exportations	230,3		4	
dont :	Million Dh	en %	Million Dh	en %
- vêtements divers	79,9	42,5	-	-
- articles d'ameublement	33,9	14,7	2,3	57,5
- articles divers en cuir	22,7	9,8	-	-
- articles de ménage émaillés	18,6	8	-	-
- broderie	16	6,9	0,5	12,5
- velour	12,4	5,4	-	-
- articles de ménage en cuivre	11	4,8	-	-
- Textile industriel	2	0,8	0,9	22,5

- 27 -

PRINCIPALES EXPORTATIONS MAROCAINES VERS LA LIBYE

(1978 - 1982)

P r o d u i t s	Exportation record		dernière année d'exportation
	V. en million de DH	année	
<u>I/ Alimentation et pdts agricoles</u>			
- Pois chiche en grains	5,87	1978	1980
- Olives noires en boîte	5,19	1979	1979
- Olives vertes en boîte	3,01	1979	1979
- Légumes à cosses secs en grain	1,65	1978	1980
- Parties de plantes diverses	1,29	1978	1981
<u>II/ Textile et Cuir</u>			
a) cuir			
- Vêtements divers en cuir	20,90	1981	1981
- Contenants div; mat. diverse	2,29	1979	1979
- Babouches type marocain	1,75	1981	1981
- Demi-bottes en mat. plast.	0,97	1981	1981
b) textile			
- vêtements pr pop. Maroc femme	38,30	1981	1981
- vêtements pr pop. marocaine hom.	20,28	1981	1981
- costumes, ensembles coton homme	18,56	1981	1981
- broderies fib. synth. ou art. mec.	16,03	1981	1983
- art. d'ameublement div.fib. artif.	14,60	1980	1981
- art. d'ameublement div. en coton	12,81	1981	1982
- survêtement fib. text. synth.	9,10	1981	1981
- Linge toilette coton boucle éponge	8,91	1981	1982
- velour trame fib. text. artif.	8,82	1981	1981
- vêtements tradit. usage pop. maroc.	7,47	1981	1981
- couvertures fib. text. synth.	5,04	1981	1981
- tissus boucles fib. text. artif.	4,69	1981	1981
- velour de coton par la trame	3,42	1981	1981
- autre tissu coton av. fib. continu	1,88	1981	1981
- Tissu av. fils couleurs P85% F.text.	1,69	1983 (Janv.Mai)	
- Robes coton pr femme	1,39	1981	1981

.../...

	Exportation record		dernière année d'exportation
	V. en millions de DH	année	
- Tissu n. écriu clair imprimé P. 85% fib. synthétique	1,25	1981	1981
- chemise hom. fib. textile synthétique	1,14	1979 (Janv./ Mai)	1981
<u>III Electro-mécanique</u>			
- art. ménage émaillés toles, fer acier ..	18,64	1981	1981
- art. de ménage en cuivre	11,00	1981	1981

3) Importations marocaines en provenance de la Libye (1978-1982)

a) Evolution

Nos importations en provenance de la Libye ont connu une évolution annuelle en dents de scie. Mais si nous considérons toute la période qui s'étend de 1978 à 1982, nous pourrions remarquer qu'elles ont enregistré un progrès non négligeable de l'ordre de 1,6 millions DH, soit un accroissement de 15,8% (11,7 millions DH en 1982 contre 10,1 millions en 1978).

b) Principales importations

La quasi-totalité de nos importations en provenance de la Libye est constituée par 2 produits : "Propane, butane à usage divers "et "Ammoniac liquéfié".

Ce dernier produit ne figure sur nos importations en provenance de la Libye qu'en 1982.

Importations marocaines en provenance de Libye

V. en DH

Produits	1978	1979	1980	1981	1982
Propane, butane usage div.	10 118 775	9 555 243	2 812 010	6 227 847	5 562 772
Ammoniac liquéfié	-	-	-	-	6 141 155
journaux, périodiques	22	160	-	1 1 416	800
TOTAL	10 118 797	9 555 403	2 812 010	6 229 263	11704 727

IV :

IV - ACCES AU MARCHÉ

A/ Régime d'importation

L'importation de tous les produits est assujettie, à l'obtention préalable d'une licence délivrée par le secrétariat au commerce à Tripoli conformément au décret du 18 octobre 1978.

Par ailleurs la nationalisation du commerce privé, intervenue dans la même année (1978), entraîne la prise en charge des transactions extérieures et de la desserte du marché intérieur par des sociétés nationales;

Les organismes mentionnés ci-après sont seuls habilités à importer les marchandises en vue de les commercialiser :

- les établissements et les sociétés nationales,
- les coopératives
- les entreprises autorisées

Toutefois, ces dispositions ne s'appliqueraient pas aux marchandises et aux entreprises requises pour l'exécution de travaux s'inscrivant dans le cadre du plan de développement.

Quant au régime d'importation, on distingue 3 catégories de marchandises :

- Les produits prohibés parmi lesquels on relève notamment les boissons alcoolisées et les eaux minérales, les plans d'agrumes, d'amandiers et de vignes, les projecteurs automobiles et le lait stérilisé.

- Les produits relevant des monopoles d'état :

. denrées alimentaires telles que fruits et légumes frais, bovins et ovins destinés à la boucherie, blé, orge, riz, farine, sucre, concentré de tomates, huiles de table, lait en poudre, produits laitiers, conserves de poissons, de fruits et de légumes et produits de la chocolaterie et de la biscuiterie.

. Produits industriels tels que armes de chasse, chaussures, textiles, matériel électronique, meubles, produit verriers et céramiques produits pharmaceutiques, appareils et instruments médico-chirurgicaux, matériel électrique, machines et engins à usage agricole, véhicules automobiles, et leurs parties, et pièces détachées, divers matériaux destinés à la construction.

- Les produits soumis à licences : sont repris dans cette dernière catégorie tous les produits non mentionnés dans les 2 premières rubriques.

B/ Tarif douanier

Le tarif douanier libyen ne comporte pas de droits préférentiels sauf à l'égard des marchandises originaires des pays de la Ligue Arabe.

Les droits de douane sont essentiellement "ad valorem".
sont exonérés de droits de douane bon nombre de biens essentiels tels que céréales, huiles végétales, médicaments, engrais, textiles de base, produits siderurgiques, machines du chapitre 84 et tracteurs agricoles.

* Structures des tarifs :

Aquittent 5% les matières colorantes, les encres et certaines fibres textiles.

- de 10 à 25% : divers produits des industries chimiques, papiers et carton, vêtements, métaux, matériels électriques, armes et jouets.

- de 25 à 50% peintures et vernis, pellicules cinématographiques, chaussures, meubles, véhicules automobiles, montres, instruments de musique, produits cosmétiques ne contenant pas d'alcool et métaux précieux.

- 50% et plus : conserves de viandes et de poissons, produits de la boulangerie de la pâtisserie et de la biscuiterie, briquets, articles de coutellerie en métaux communs et parfums contenant de l'alcool.

. Taxes et surtaxes :

La douane libyenne perçoit 2 surtaxes s'élevant au total à 10% du montant des droits de douane, plus des taxes de quai et de timbre représentant environ 7% de la valeur CIF.

c) Distribution :

L'année 1981 a vu la suppression effective du commerce privé. En effet la nationalisation du commerce privé (promulguée en 1978) a entraîné la prise en charge des transactions extérieures et de la distribution sur le marché intérieur par des entreprises étatiques, des coopératives et certaines sociétés agréées telles que la "National department Stores : NDS....

Les seuls amendements apportés à la réforme sont la liberté laissée aux paysans de vendre leur production le long des routes, ou concédée en ville à des petits artisans, (souvent tunisiens ou marocains) de poursuivre des activités de finition ou de réparation.

La desserte du marché intérieur s'effectue actuellement à travers un réseau de magasins, d'entrepôts frigorifiques et de supermarchés implantés jusque dans les agglomérations les plus modestes.

Ainsi à la multitude de petits commerces ont succédé de grands magasins d'Etats offrant un large éventail de produits (alimentaires, ameublement, radio-Tv, produits de l'hygiène et des soins)

A Tripoli, où 5 supermarchés sont prévus, 3 ont déjà été ouverts. D'autres établissements similaires sont en voie d'achèvement dans de nombreuses localités.

Parallèlement aux grands magasins, existent d'autres magasins nationaux de quartier qui offrent, sensiblement, le même éventail de produits, ces établissements sont organisés sur le mode libre-service, avec un grand nombre de rayons présentant les produits. La mise en linéaire des produits est tout à fait arbitraire.

* Nouvelles orientations de la politique d'importation et de distribution

A la suite de la suppression du commerce privé, les autorités libyennes se sont lancées dans une politique d'importation extrêmement libérale de biens de consommations et ce afin de palier une éventuelle pénurie sur le marché. C'est ainsi que la national department Stores (NDS) a été autorisée, parallèlement aux sociétés nationales spécialisées, à importer directement de nombreux produits. Il a été de même avec les coopératives militaires et civiles;

Les différents organismes ont largement profité des autorisations qui leur ont été accordées.

La récente crise pétrolière qui a fait sensiblement diminuer les recettes en devises de la Libye, a conduit les responsables à remettre en cause leur politique d'importation. De plus, le pays s'est trouvé confronté à un afflux considérable de marchandises très supérieur aux besoins, que les sociétés nationales ne peuvent stocker.

Les nouvelles orientations de la politique d'importation ne sont pas encore totalement précisées, mais déjà plusieurs mesures sont intervenues dont notamment :

- Le resserrement du monopole des sociétés nationales d'importation.

Pour chaque secteur-produit, une seule société nationale sera, en principe compétente.

- certaines sociétés nationales ont été dissoutes ou fusionnées.

Tel est le cas dans le secteur agro-alimentaire de la société "National Foodstuff Import-Export & Manufacturing compagny". Son activité a été transférée aux sociétés suivantes : NASCO, National Pharmaceutical Compagny : Général Dairies & Produits Compagny, Général Compagny For Bakeries, El Mamoura Food Etablissement tel est le cas aussi pour la société "Public Compagny for garments" commercialisant des articles d'habillement.

- Il existe également des points de ventes appartenant à des sociétés d'Etat, ces magasins sont souvent spécialisés dans les branches suivantes : habillement, chaussures, tapis, Electro-ménagers. (voir liste des Entreprises et organismes Libyens d'importation, en Annexe).

Par ailleurs, les acheteurs des différentes entreprises étatiques (telles les sociétés d'habillement, de chaussures, des tissus...) se rendent dans les pays fournisseurs, et à l'issue des visites qu'ils effectuent auprès des sociétés intéressées, ils sélectionnent un certain nombre d'entre elles et les invitent à exposer leurs produits à Tripoli pendant des périodes bien déterminées. Ainsi pour les articles chaussant par exemple, l'exposition a lieu en Mai et Octobre dans le hall de la Foire de Tripoli. En principe, c'est à partir des produits exposés que les acheteurs libyens effectuent leur choix faisant l'objet d'éventuelles commandes.

V) QUELQUES RECOMMANDATIONS CONCERNANT LES METHODES ET PRATIQUES COMMERCIALES

Approche du marché :

Les exportateurs qui seraient tentés par le marché Libyen, doivent savoir que les responsables locaux, très sollicités par une large concurrence étrangère, n'accordent que peu d'attention aux courriers qu'ils reçoivent.

Ils préfèrent de beaucoup les contacts directs

Les succès commerciaux enregistrés sur le marché Libyen proviennent essentiellement de la persévérance avec laquelle les exportateurs ont prospecté le marché.

Les responsables Libyens apprécient les contacts réguliers et confiants. Mais il est bon de savoir qu'il s'agit de négociateurs avertis et soucieux de préserver leurs intérêts.

Il est également utile, pour les exportateurs de comprendre le processus administratif, notamment pour ceux qui cherchent à vendre des services ou du matériel, d'avoir une idée de l'itinéraire administratif des projets;

Si par exemple, un comité populaire de fermiers fait admettre par son congrès de base le principe d'une route, un dialogue s'établira, par l'intermédiaires du plan, entre le secrétariat régional des travaux publics (qui mènera les premières études) et le secrétariat tripolitain correspondant chargé, le cas échéant, d'assurer le financement et de rédiger le cahier des charges.

Il n'y aura généralement publication d'appels d'offres ni sur place; ni à l'étranger mais consultation, par le secrétariat compétent, des firmes étrangères ayant satisfait, auprès de lui, aux formalités de l'enregistrement, notamment pour la fourniture de cahiers de préférences en langue arabe, dont les divers documents auront été certifiés par l'ambassade de la Jamahiriya dans le pays concerné.

Il est conseillé à l'entreprise marocaine de s'informer auprès du poste commercial de l'Ambassade du Maroc qui lui indiquera les pièces, à fournir pour accéder à l'enregistrement, lui précisant les secteurs présentant pour lui de l'intérêt, et les meilleurs moyens de s'y faire connaître et apprécier.

Correspondance et offres

Il est recommandé aux exportateurs de rédiger la correspondance en arabe, et d'établir des spécifications en anglais.

Les produits commercialisés sur le marché libyen doivent comporter également un étiquetage en arabe et en anglais.

Etablir des cotations fermes C et F. Tripoli (ou Benghazi) en dollars U.S. et en dirhams, cependant, l'exportateur est parfois invité à remettre des prix F.O.B. (notamment pour certains produits agro-alimentaires).

La documentation doit être aussi complète que possible précisant bien tous les avantages et qualités et les succès déjà obtenus sur les marchés étrangers et en particulier ceux du Moyen-Orient et africains.

Envoyer des échantillons gratuits assez importants pour permettre à l'acheteur éventuel de se rendre compte de la qualité de la marchandise proposée.

Se conformer exactement à la demande et respecter les délais de livraison.
Le paiement par ouverture de crédit irrévocable et confirmé est recommandé.

En fait le mode de paiement pratiqué par les sociétés nationales Libyennes a souvent donné lieu à des problèmes : les exportateurs préfèrent utiliser la lettre de crédit irrévocable et confirmée, alors que les clients libyens n'admettent, en général, que le paiement contre documents. Des conditions plus souples peuvent toutefois être étudiées.

Prix: La récente disparition du secteur privé supprime un bon nombre des aspects du marketing traditionnel. Le facteur prix est devenu, pratiquement le seul élément de décision que prennent en compte les responsables de sociétés nationales.

VI - LIAISONS MAROC-LIBYE

Le transport du frêt entre le Maroc et la Libye s'effectue à l'heure actuelle, exclusivement mais d'une façon régulière par voie maritime et aérienne principalement entre les ports et aéroports de Casablanca et de Tripoli.

A/ Voie maritime

Les lignes maritimes reliant le port de Casablanca à Tripoli et à Ben Ghazi sont assurées principalement par les deux compagnies nationales ; marocaine : COMANAV, et libyenne dont l'agent au Maroc est MANUTER.
(voir tableau ci-après)

FRET MARITIME : CASABLANCA - TRIPOLI - BENGHAZI

Compagnie	Fréquence à partir de Casablanca	Ports libyens touchés	délai de livraison	Coût du fret
Manuter	1 départ/mois	Tripoli Benghazi	5 à 6 j 6 à 7 j	U.S \$ 1 800/container (21*) U.S \$ 2 000/container
OOMNAV	20 à 25 j acheminement direct	Tripoli Benghazi (la ligne Casa-Benghazi n'est pas régulière, elle dépend du volume du fret)	4 à 5 j 5 à 6 j (quant il y a du fret suffisant justifiant l'escale).	U.S \$ 1 500/container (1) En fait, les cotations peuvent varier entre 1 500 et 1600 \$ (*)
	Tous les 10 j acheminement par transbordement via La-spezia (Italie)	Tripoli	8 à 9 jours (Casa-la-Spezia: 4j La-Spezia-Tripoli : 5j)	U.S \$ 1975

* Compte tenu de la congestion du port de Tripoli, le réceptionnaire libyen demande souvent au chargeur de mettre à sa disposition le container pendant une période pouvant aller jusqu'à 45 jours, ce qui occasionne des frais supplémentaires d'immobilisation du container qui sont supportés par l'exportateur.

B/ Frêt aérien Maroc-Lybie

La desserte des lignes aériennes entre le Maroc et la Libye est assurée par les deux compagnies nationales des 2 pays d'une part, à savoir : ROYAL AIR MAROC (RAM) et LIBAN AIR LINES, et d'autre part la Compagnie Saoudienne : SAUDI ARABIAN AIRINES

Compagnie :	Fréquence
- Royal Air Maroc	2 vols/semaine • Mardi départ : 9h 10 mn arrivée:13h 10 mn • Mercredi départ : 11h 45 mn arrivée : 17h 10 mn
- LIBAN AIR LINES	1 vol/semaine
- SAUDI ARABIAN AIRLINES	1 vol/semaine

* La Royal Air Maroc applique 2 types de tarifs :

1) - Tarifs spéciaux Casablanca-Tripoli.

Les tarifs préférentiels concernent uniquement quelques produits :

Produits	min/kg	Dirhams/kg
- Fruits et légumes	100	3,15
	500	3,00
	1000	2,85
- Viande et produits de mer	100	3,95
- Escargots	500	3,75
- Fleurs coupées, feuillages, boutures	1000	3,60
- Cuirs et peaux y compris les produits finis et les articles réalisés avec ces matières.	100	3,75
	500	3,60
- Fils, filés, fibres naturels et artificiels tissus exclusivement en balles, rouleaux ou coupes, non travaillés ou manufacturés, vêtements et chaussures, articles textiles portant principalement du textile	100	3,55
	500	3,40
	1 000	3,20
- Articles d'artisanat en textile, métal, bois, paille, cuir, poterie.		

2 - Tarifs généraux Casablanca - Tripoli

Ces tarif concerne tous les produits transportables par voie aérienne.

min/Kg	Dirham/kg
+ 45	6,80
250	6,35
500	5,90

A) ANNEXES

- ≡ Annexe I :
Importations libyennes des produits préselectionnés,
année 1981
- Annexe II :
Sociétés importatrices
- Annexe III :
Adresses utiles et renseignements pratiques.....
- Annexe IV :
Evolution des exportations marocaines vers
la Libye (Janvier 1981/Mai 1983).....